66 S 154, La Rémin: jourse 1903

C. 55-4

Electron Sénatoriale

4 Langier 1903.

Elimion.

Elections Senatoriales
du 4 Janvier 1903.

(an Arive

Département d

Annexe à la circulaire du 5 décembre 1896.

Colonie de la Reunion MODÈLE N° 8 bis.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le H Janvier 1889 1903

(Le tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits
Nombre des votants
Nombre des suffrages exprimés
CANDIDAT PROCLAMÉ. Nom: Drouchet Prénoms: Julien Chéodore Qualification, profession, etc. Inspecteur des études à la Reumon, en retraile Ancien gouverneur de l'4.2 fr Date de la naissance: H Avril 1817
Qualification, profession, etc. Inspecteur des eludes a la Reumon, en retrade _ Ancien Date de la naissance : H Avril 1817 Date de la naissance : H Avril 1817
Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 200

M. Drouhet Cheodor	200
M	
M	-
M	1
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	3
Total égal au nombre des bulletins trouvés dans l'urne	103

bledions Senatoriales

du 4 Janvier 1903

Dauble du primis vorbal

des aprietiens du collège ils bord.

a la Circulaire du 5 Décembre 1896 Modèle nº 8 bi

Colonie de la Réunion

Membre du Sénat. Elu le 4 janvier 1903. (1er tour de Torutin.)

Hombre des Electeurs inscrits.	211
Frombre des Votants	203
Kombre des Votants	200
Candidat proclame	
From: Drouhet proclame	
Prenoms: Tulien Cheovous	
Prénoms: Julien Chéodous Qualification, profession, etc: Imputeur des éludes Date de la naissance : 4 Avril 1817	à la Reunion en
Date de la naissance 4 April 1817	dechamined of I have
Kombre de suffrages obtenus par le candidat élu	200
	200
Sex autres sulla and so sont robantis antro.	
Les autres suffrages se sont répartis entre: M. Drouhet Chéstore	2.2
Ato.	200
The.	
Mt.	••••
D: 1 001: 0	9
Oswers, bulletins muls ou voix perdues	3.
Let of a land and the Plating to a description of the Pinner	0 0
Cotal égal au nombre des bulletins trouvés dans l'urne	903
	Control of the last of the las

à la Circulaire du 5 Décembre 1896 Modèle nº 8 his

Colonie de la Réunion

Membre du Sénat Eln le 4 janvier 1903.

94 0 1 80 2	
Mombre des blecteurs inscrits	211
Hombre des Votants	203
Hombre des Suffrages exprimes	200
Candidat proclame.	
Hom: Drouhet proclame.	
(2) 11. PU!	
Date de la naissance: 4 Avril 1819	umon en whais
Date de la naissance : 4 diril 1817	
Rombre des sufrages obtenus par le Candidat élu	200
Les autres sufhages se sont rénartis entre:	
Les autres sufrages se sont répartis entre:	200
214.	
MG.	
Mt.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	3
Cotal égal au nombre des bulletins trouvés dans l'urne	-203

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ILE DE LA RÉUNION

ARRÊTÉ fixant l'heure de la réunion des Colègnes Le natorioux et alle de la réunion du collège électoral pour la nomination du Sérvateur.

Nous, Gouverneur de l'Ile de la Réunion,

Vu le décret du 23 Octobre 1902 qui appelle la collège élèctoral de la Reunion à procéder à l'élection du Sénateur de la Colonie;

Ou la circulaire du Ministre de l'Intérieur en date du 11

Les la proposition du Sécrétaire Général ; Avons arrêté A arrêtores ;

Out se les Conseils municipaire de la Colonie, convoqués par le décret du 23 Catobre 1902 pour le trimanche 30 Vovembre 1902 à l'effet d'élève leurs délégués et sufficients pour l'élection du Séraleur, se viunisons le 30 Vovembre courant à deux heures de l'afries midi.

Act i le Collège électoral, forme des Députs, des Conseilles Jénéraire, des de lequés municipaire de Juppléants, convoqués pour le Dimando de Janvier 1903, pour procèdes à l'élection du Sénateur, de réunira le de Janvier 1903 à l'Élection du Chof lieu de la Colonie, à l'heure fixée par l'and. 14 de la la du 2 avit 1875.

Out. 3 & Secretaire Général est charge de l'exécution des présent anété qui sera publié et inséré aun Journal et Bulletin Officiels de la Colonie.

I benis, le 19 lovembre 1902 Ligne: Ed. Filon

Las le Gouverneus:
Le Chef du Secretariat
Signe': Gaudart.

Som Masses

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ILE DE LA RÉUNION

Mº 725

ARRÊTÉ

promulguoint dons la Colonie le décret du 23 octobre 1902 relatif la l'élection du Venadeur de la Réunion.

Nous, Gouverneur de l'Ile de la Réunion,

Nu le Senothes Consulte du 3 mai 1894; Nu la dépeche ministérielle en date du 24 octobre 1902 1º 106;

Sur la proposition du Sécretaire général; avons arrêté et arrêtons:

Art. 10 bot promulgue à la Reunion pour y ître exècute selon sa forme et teneur, le dicret du Président de la République en date du 23 vélobre 1902 qui convoque le Collège électoral de la Colonie, forme des Députis, des Conseillers généraux et, des délégués municipaux, à l'effet de procéder à l'élection du Venateur de la Réunion en remplacement de d'Election Drouhet (Chéodore) Senateur sortant.

Art. 2. Le Secretaire général est charge de l'execution du présent arrêté qui sera public et inséré oux gournal et Bulletin officiels de la Colonie.

Paint Denis le 19 nojembre 1902 Signé: Ed. Hilon.

Par le Gouverneur Le Secrétaire Général p.i. Signe: Gaudart.

Pour Copie Conforme Le Chef du Secretariat.

Sem. Mass

Ministère des Colonies

2: Direction

République Française Liberté-Egalité-Fraternité.

Décret.

Le Président de la République Française, Sur la proposition du Ministre des Colonies; Vu la loi du 24 février 1875, relative à l'organisation du Ténat;

Vu la loi du 2 août 1875 sur les élections des sénateurs, Vu la loi du g décembre 1884, modifiant celles des 24 février et 2 août 1875;

Du les articles 3 et 4 du décret du 3 panvier 1846, portant convocation de Yous les Conseils municipaux en vue des élections sénatoriales du so du même mois,

Du le décret du 4 janvier 1876, portant réglement d'Administration publique pour l'éxecution aux Colonies de l'article 14 de la loi du 2 août 1845, relatif à l'indemnité de déplacement allouve aux déligués et suppliants des Conseils municipaux;

Su le procès verbal de la Séance du Pénat en date du 29 mars 1846, fixont la répartition en trois séries des Départements de France et d'Algèrie, et des Colonies Françaises, ainsi que l'ordre de renouvellement des dites Séries :

Ottendu que la série A où se houvent comprises les Colonies de la Guadeloupe et de la Réunion a êté désignée par le sort comme devant être renou velée la Proisième en 1885, et doit être de nouveau renouvelée en 1908;

Atticle 12 Les Conseils municipaux des Commu-

de la Guadeloupe et de la Réunion sont convoqués pour le Fimanche 50 novembre 1902, à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants, en vue de l'élection du Vinateur de la Colonie.

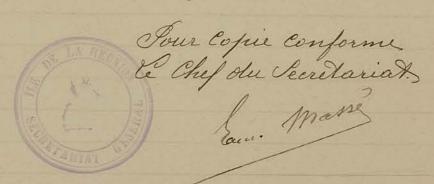
Article, 2. Le collège électoral, forme des Députés, des conseillers Généraux, et des délégués municipaux, se réunira au Chef lieu de la Colonie le Dimanche 4 zonvier 1908,

pour procèder à cette élection.

Article, 3. La réunion des Conseils municipaux et les opérations électorales lant pour l'élection des délégués et suppléants que pour la nomination des bénateurs, auront lieu suivant les formes déterminées par les lois et décrets ci dessus visés.

Article, 4. Le Ministre des Colonies est charge de l'éxècu. Vion du présent décret, qui sera insère au Bulletin des l'ois, au Bulletin officiel du Ministère des Colonies, et aux gournais officiels de la Métropole et de la Colonie. Fait à Paris, le 25 Octobre 1902 L'agné: Loubet.

Par le Président de la République Française Le Ministre des Colonies Signé: Dommerque



2, et L-0 nie. 2

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans cette colonne si les délégués ont accepté on refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il ya plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	1eg Arron				
Canton de St Devis	Cadet Julius .	à accepte	Lelievre Albert	a accepte	
(Commune de 5º Denio)	Azéma Henri	-		a refusi	
	Tourquier Engine	34	Onne Joseph	a scupti	
	Barollet Michel Auge	20			
	Larrien Lawent				
	Mayor Gustave				
	Lakermance Georges				*
	Spinel Gerdinand				
	Malgaire Romain Dubaurg Albert				
A REAL PROPERTY.	de Moral Eurpin Leme				
	Robert Richeville				
			Beaulien Ernest.		
(Commune de St Marie)	Hobert Gaston	<i>*</i>	Lépervanche Tiène	Jo	
	Barbot Leon Monthoes Albert				
	Monttroet Abert Adam de Villers Jan				
	Rossolin Paul				
	Odon Ernest Dorother				

NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les delegués ont accepté	NOMS DES SUPPLÉANTS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants	OBSERVATIONS.
par arrondissement et par canton.)		ou refusé.	les classer dans Fordre des suf- frages obtenus.)	ont accepté ou refusé.	
	Laurent Albert	a accopte			
Family 1	Cazalon Jean				
Commune de Sta Suzanne)	Crésarrieg Jean	a accepte	Jean Saul Mortin	er a accepte	
Commune de Ste Suzanne)	Ozouse Anatole	20	Boyer Aristide	100	
	Saroche Dieudome	2			
*	Sépervanohe Eugène	90			
	Conturier Adelard	2.			
	Crépin Telix				
	Bellier Martin				
	Adam de Villiers Em				2
*	Bouragne Taul		30325	-	
Canton de St Oludri	Claim Jean	a accepte	Hondie Jan Baptis	a accepte	
1	Bouvet Albert	2.	Lambert Jean	00	
	Ganche Lion	19-	0		
	Salez Enile	jo			
	Lebon Octave	5-			
	Joupy Emmanuel				
	Tevaillant Gonzagu				
	Lambert Charles	80			
A TREE BOOK	Defenil Leon	30		- 100	
Commune de Salazie	Cicher Aspolido	a accepté	Maillof Julien	a accepte	
	Alidor Tules	00	Damour Faul	10	
		13h			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE sì les délégués ont accepté ou refuse.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Robert Alphonse Actif Joseph Hoareau Sawl Guichard Leon Arsae Telisc Boger Julien Clain Louis	or asseption of the second of			
Conton de St. Benoil (Commune des Bras. Lanon)	Campenon Joseph Bouquet René Amédee Charles Savary Alexis Montpré August Siton Shistide	Jo Jo	Esparon Louis Damour Dosy	a accepte	
(Commune de 3º Benoil)	Brunand Jules	de de de	Lambert Chérolore Vouvron Charles Lebeau Castaing	a accepte	
11–66–93.	Jacob de Cordenioz Es De Tilleneuve Alexa Moreau David	· ·			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE (OLONNE si les délegués out accepté ou refusé,	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Magnan de Bellevu Claver Brunet Gastave	a assepté			
(Commune de la Ilaine des Palmistes)	Canon Louis Aimé Bernard Ginet,	1 2	Begin Augustave	a accepte"	
(Commune de 5½ Rose)	de Toutlevoye 6.L.	1	Groudin François Volyal Telix	a acapte	
	Collet Julien Vally Lucien Tinos Denis	2.		*	
	Brown Albert Ganvin Alfred Ferriere Angustin Salai Louis	s. s. s.			
			Disserner	11-	
Canton St. Laul	Lamber Desire' Barrois Chang	a accepto	Laymart Joseph Rastoia Raoul	a accepte	
	Groz Jules Macarty Julion	30			
	Signolet Albert Lindor Nicolas				

NOMS DES COMMUNES. (Commune 3. 17 Load) April Commune 4. 17 Load) April Commune 4. 17 Load) April Commune 5. 17 Load) April	-		The second second second				
getween Angeste anacet to fire the house of the hands to the ten of an empty control of the second o			NOMS DES DÉLÉGUÉS.	dans CETTE COLONNE		dans . GETTE COLONNE si	OBSERVATIONS.
Common de Sand Sand Secretary of Secretary Common de Sand Secretary Common de Sand Secretary Common de Secretary de Secret	1	par arrondissement et par canton.)		ont accepté	les classer dans l'ordre des suf-	ont accepté	a part of the second stage
Parish Revenue & Heart Burnard & Revent Burnard & Revent Consumer & Statum Lybroke & de Lipermuche George & Bazin Ernest & Jacque 10 Commune 2.5; 2 and) de la Genera Charles & Granded Agreedy & Charles & Created Agreedy & Martine Germ & Created Agreedy & Landina Cationia. & Created Agreedy a refuse of Bonnich Showed & Julian Cationia. & Longlow Grand & Created & Reconstruction & Charles & Created & Cre			Chamand Andre	a accepté	irages obtenus.)	ou reluse.	
Subjection Spherice & Bazin Energy & Bazin Energy & Bazin Energy & Lankaria Charles & Lankaria Charles & Crushet Agricula & Martiane George & Greenin Joseph arefuse Langlois Green & Baillef Gierre & Brimont Johille & Lang Energh & La		(Commune Ju Zorl)	Vayssette Marius Rieul Cerveaux	go go	Leperher Charles Hust Bennard	s accepte	
(Commune de 5: Land) de la Service Charles a suepte Jarry Jercome a suepte Sipard Albert 1º Gruchet Agnedie de Massiana Geoin de Greenie Joseph a représ de Bonnich Alamana de Jullian Casimin de Langlois Ernest de Premier Joseph de Premier Joseph de Premier Jullian Casimin de Langlois Ernest de Premier Joseph de Premier Joseph de Lange Regard de Langue Regard de la Casimina de la Ca			Truteau Tylvestre de Lépervanche Georges Bazin Ernesh	S+ S+			
Massiaux Geom & Grenie Joseph arefuse de Bonnich Alexandre 10 Julian Casimin & Langlois Ernesh & Baillif Gerre & Prémont Schille & Lang Ernesh & Lang Ernesh &		(Commune de St Laul)	Zasharia Charles	so accepte	A 11		
Sanglois Emest & Baillif Sierre & Trémont Sahille & Tergoz Papul & Lanny Ernest &			Massiaux Géoin de Bonnich Alexandr	e lo			
Trémont Schille & Vergoz Rapul & Lanny Ernest &			*	1			
Tergoz Lacul & Lanny Ernest &	1						
	-66-93.		Vergoz Racul				
	11-		1	J.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délegués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Garsault Mhana	se a simple		ou relase.	
Canton de St. Sen	de Chateauvieux Joseph Cadel Emile	l a accepté	el'Achory Charles	a accepte	
(Commune 12 0 = 2 en)	Labore Alberia		Doudre Ernest	16	
	Dussac Tosthenes Mazeau Stephane	J.			
	Hibon Cheodore Lelievre Tedhie	<i>J</i> .			
	Les fort Biere Cuy fits				
	de Gingné Jeseph fils	do			
(Commune des Trois Bafs sus)	Tiseteau Camille Hibon Louis	a accepte	Hoareau Couil	a accepté	
	Rivière Lucien	2-			
Conton de St Louis (Commune de l'Etang Salé)		1	Cadel Tanfique fils . Cadel Athanase	a assepte	
	Rivière Bruno Lauret Julien	*			
	Riviere Raoul	<i>J.</i>			
	Tucas Emile	d'o			
(Commune des Avinons)	Mondon Clovis Chevend Joseph	a accepté _e	Lesquelin Albert a Christ Emile	r accepta	

11.66.02

(GLASSER	S COMMUNES. LES COMMUNES ement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDÍQUER dans CETTE COLONNE si tes délégués ont accepté ou refuse.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
		Tin Ducroisy Analor Priviere Victor Brice Hibert Alfred Riviere Yves François	Jo.			
(Commun	e de St Lomo)	Hoaran Julien Dayet Etionne Benard Montflury Dayet Tiene Noel Jerome Tothin Easinin	J0 J0	Tayet Engine Hippolyt	E Jo	
		Fortaine Jules Caro Alexandre Taulin Marcely Tontaine Agulas Hoaran Paul Sphan Lebon Laurent	so so			
	de St. Lieure re de l'Entre Deux)	Hoaran Charles Sicard Joseph Payet Charles Noil Paul Payet Victor Mondon Amida	so so	Nativel Furey Groudin Albert	a auepte	

NOMS DES COMMUNES. (CAMERA LES COMMUNES. (CA					/		
Grasnier Alfronse v Lallemand joseph vo Derland Jules vo Menstand Juseph vo Lonzierne Dobert vo Grand Everest vo Proport Labor vo Cricard Engine vo Gricard Engine vo Grand Engine vo Condenses François vo Condenses François vo Condenses François vo Condenses Proposed vo Commune vo St. Joseph Prince a such Mealed Octove a aught Commune vo St. Joseph Prince vo Payer Albert vo Payer Albert vo Review François Stories vo Review François vo Review François François vo Review François vo Re	ions.	OBSERVATIO	dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté	Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf-	dans CETTE COLONNE si les délegués ont accepté	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	(GLASSER LES COMMUNES
Berland Jules & Monstard Joseph & Longierne Debie & Lacarre Joseph & Lacarre Joseph & Lacarre Joseph & Lacarre Joseph & Pobert Labor & Pegue Moise & Begue Moise & Begue Moise & Bursel Champeous & Cudenet François & Lumanet Scippolyte & Lumanet Scippolyte & Lumanet Scippolyte & Landol Catave a aughte Commune se St. Joseph Whomas in Salivel Higheithe & Bayer Albort in Review Register & Riviere Fierre in Secret & Riviere Fierre in			a suepté	Hoaran Henri Sallemand Joseph	a actific	Choppy Germain	(Commune de St Lievre)
Sacarre Joseph 30 Soudroux Ernest is Robert Labor 50 Cricard Engine is Burel Changement is Cudenet François is Commune 20 5°, Joseph Doyer Juladine a aught Maled Orlave a aught Commune 20 5°, Joseph Petry Thomas is Salved Stylespe 10 Payer Short is Raviere Sierre is			100		Jo	Bertant Jules	
Goodware Ernest is Robert Labor so Exicard Engine is Bigue Moise is Gudenet François is Constant Ripolet is Commune is 5° Joseph Doyer Julationee a weekle Male Orlave a acopte Commune is 5° Joseph Tity Chomas is Nativel Springer so Payer tilbert is Review Figure Fierre is						6	
Exicand Engine In Beyond Champeount In Control of Boyer Julatione a maple Males Orlave a ample (Commune 20 5° Joseph) Tity Thomas is Nativel Neglitipe to Dayer They Thomas is Nativel Neglitipe to Review Figure Fierre is						Tondroux Ernest	
Burel Championer 3° Cudenet François 2° Control de St. Joseph Boyer Julistinee a acuple Malel Ortave a acuple Commune de St. Joseph Vitry Chomas so Nativel Hygistipe so Larion Rigolest so Reviere Gierre so						6	
Conton de St. Joseph Boyn Julavince a weekle Mald Ortave a weekle Commune de St. Joseph Titry Thomas so Nativel Highsippe so Layet Albert so Acrion Register so Rivière Pierre					1 1 4		
Commune de St. Joseph Boyer Julistionee a accepte Males Octave a accepte (Commune de St. Joseph) Vitry Thomas so Nativel Higher so Dayes Ablest so Marion Register so Service There is					do do	Endenet François	
Commune de St. Joseph) Vitry Chomas so Nativel Highestipe so Layer Albert so Marion Registers so Rivière Tierre so							
Layet Albert so Marion Regiotest so Livière Tierre so				10			
Rivière Fierre so					10	Tayet Albert	
Tayet Tiene 20					So	Rivière Fierre	
Rivière D'alma do		all in					
Smith Lagare 30 Morel Jean Baptile 20						1.	
Commune de St. Philippe) Hailland Louis Jules a accepté Sayet Joseph a accepté			a accepté	Tayet Joseph	es a accepte	Mailland Tomis Jules Lablemand Jules	Commune de St. Hilippie

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par cauton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans cette colonne si les délégués ont accepté ou refuse.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Piton Jean Ernest	a accepté			
					22000
			×		
.56					
11-66-93.					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans cette colonne si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont accepté ou refuse.	The second secon
	*		*		

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Saint-Denis, 10 6 Décembre 18902

Julian de Maniera 18902

Se cuchamistique

Julian Julian Julian Secretarian Secretarian Julian Secretarian Julian Secretarian Secretarian

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

numén d'ordr		QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inse its dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	11/1	Velégué de Salagie	Beaulieu Ernest	
. 3	Adam de Villiers Emilien	Telique de Ja Tuzanne Delique de Ste Rose		
0	Adamolle Octave Aldor Jules	souseiller général déliqué de Talazie		
1	1 1 11	Velegue du Bras Panon conseiller general		
	Techambeaud Augusti	deligné de J. Grene		
10	Athénas Louis	Déligué de Talazie conseiller général		
14	4 Aubry Frence			
1	6 Bullif Hipolyte	The state of the s		
100	2 Baillif Tierre of Baran Thurand	conseiler general		
- 2	g Barbet León To Barillet Mihel Ang	Selegue de de Marie		

þ		The same of the sa		A second	
	Numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés eventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppleants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chiscun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
*	21	Barrois Chony	delégué de la Possession		
1	22	Bazin Ernest			
V	23	Begue Moise			
,	24		délégué de Je Tegamo	e — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	
,	25	Benard Montfleury			
		()A + 11	deligué de L'Oriere		
		Blay Albert	//		
74	28	de Bonniot Alexand			
,	29		delique du Bras Panon		
	30	(DI 9) 1	dolique de Sti Luzanne		
		Bouvet Albert			
	32	Borer Tules Lance	dilique de St Joseph		
	33	Boyer Julien	I'l' i'd Il.	× -	
	3/4	Browns Albert	Ille i I fa D	See Francisco	TO THE REAL PROPERTY.
	35	Browns Albert	1/11 - Son -		
	36	Brunand Jules	Me of St Bened		
Ì		Bunet Gustave			
		Bunet Louis			
	30	Burel Champeous	delique de d'Inerre		
		Cadet Emile			
			Veligné de f. Denis	>	38
			steligué du Bras Panon		+ -
_		Caro Alexandre			
1	44	Carron Joseph	L'Il I Jan 101	<i>E</i>	
7	45	Carola to	Lilique de la Prodestalment		
	70	Javon jean	Marce de J. Marce		
			And the second s		

NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom	Operbrianova
d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les nous de tous les suppléants de chaque commune desront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
. 46	Chamand André	deligue de la Tossession		
. 47	de Chatenwieux Joseph			
- 48	Choppy Gumain	V .		
. 49	con a	diliqué de S'André		
	Clain Louis			
	1010	conseiller général		
	Collet Julien	delegue de F. Rose		
53	Crépin Félix			***
TI	do	delegué de l'Trezame		
. 56	Endenet François			
	Defand Albert			
	Defeuil Leon			
	Desire Lambel	100		
60	Despiration Lucien	conseiller général		
. 61	Dubourg Mest	Soligué de St. Denis		
	Dussac Toul			
	Dussac Sosthines	0		
64	Enault Henri Ferriere Augustin	We I fte R.		57 (2 5 5 5 10)
66	Fin Durings duration	Eddique des Averous	× ~	
	Fontaine Agulas			
	Fontaine Jules			
. 69	Futeau Tylvestre	Silique du Port		
. 70	Garsault eithanas	e Ashigué de F. Gaul		
H			Maria Salara	Constitution of the last

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ ; (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans eette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appatés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de feur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	Cauche Léon	délégué de S! Audré		
72	Gauvin Alfred			
73	Ginel Bernard	deligué de la Tolis Polici	tes	
74	Godron Auguste	dilique de la Tonession		
75	Gouthier Henri			
76		Allegue de St Paul		
77	Grondin Isai Erroz Tules	délique de la Passession		
79		delique de Talazie		
80	de Guigne Joseph fils			
	Haillard Louis Jules		×-	
	Hebert Alfred			
	Hermann Jules			
84	Heiban Alberia	delegue de J. Len		
86	Hibon Ehéodore	Allique de Flen		A CONTRACT
	Hoaran Charles			
	Hoaran Paul Tylvain			
89	Hoareau Jelien	délique de St lands		
	Hoareon Taul			
	Hugot Swatch	h		
	Jacob de Cordemoz a Julian Casimir			
	de Kveguen Hervi le be			ELLEN SEPTEMBER
95	Lacarre Joseph	Selige de S. Peine		7-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-10-

	NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les reimplacer. (Les noms de toux les suppléants de chaque commune devront être inserits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
	96	1000	consiller genéral		
7.6	97	Lafosse Jules Lakermance Goops	delique de Filmis		
4	90	Tallemand Julis	1		
,	100	Lambert Charles	Liligue'de Fandhé		
_		Lamy Ernest			
	10.0	Langlois Ernest		Jarry Jerome	
1	104	P D	deligne de Stoluzarna		
1	105	Laurent Albert			
		Lauret Julien	dilique de l'étang Sale		
_		Lebon Faurent			
		Lebon Octave LeBel Jules			
_		Le Cocq du Tertre G.			The State of the S
		Leffray Louis			
-	100	Selievre Fréderic			
_			dilique de Ste Tuzame		
		de Tépervanche Georges Gerouse Jules			
_		Lesport There Juy fill	500		
-		Tevaillant Gonzague			
_		Tindor Micolas Listo Aristide	(/		
,	120	Tioto Stristide Tonzieme Desiré	délégué de J. Gerre		
1				B STATE OF THE STA	

Superior States of States				THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 IS NOT THE	
121 Levery Emmand allegal and Personal 122 Lovery Emmand allegal and Personal 123 Marcarty Emerica delique de Personal 124 Marcarty Emerica delique de Personal 125 Marcarty Emerica delique de Personal 126 Marcarty Emerica delique de Personal 127 Malgorer Domann delique de Planes 128 Marcarty Emmand delique de Planes 129 Marcarty Emmand delique de Planes 130 Marchin Joseph constallar general 130 Marchin Joseph constallar general 131 Marchin Stephane delique de Planes 132 Marchin Lacurer Lovert 133 Marchin Lacurer delique de Planes 134 Marchin Lacurer delique de Planes 135 Marchin Lacurer delique de Planes 136 Mondon Cloves delique de Planes 137 Marchin Lacurer delique de Planes 138 Marchin Lacurer delique de Planes 139 Marchin Lacurer delique de Planes 130 Mondon Cloves delique de Planes 130 Mondon Cloves delique de Planes 131 Mondon Cloves delique de Planes 132 Mondon Cloves delique de Planes 133 Mondon Cloves delique de Planes 134 Morcan Lacurer delique de Planes 135 Mondon Cloves delique de Planes 136 Mondon Cloves delique de Planes 137 Mondon Cloves delique de Planes 138 Mondon Cloves delique de Planes 139 Monton Cloves delique de Planes 140 Morcan Lacurer delique de Planes 140 Morcan Lacurer delique de Planes 141 Morcan Lacurer delique de Planes 142 Mortan Chron constallar general	NUMÉRO	NOMS ET PRÉNOMS	2 2 2 2	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	
121 Learny Emmanuel dilgue de Plande 122 Sucardy Palion dilgue de Plande 123 Mercardy Palion dilgue de Plande 124 Mercardy Constaint dilgue de Flande 125 Magnan de Bollowe le dilgue de Flande 126 de Marky François Depute 127 Markeire Romanu dillgue de Flande 128 Markin Joseph consoller general 129 Markin Joseph consoller general 130 Markin Joseph 131 Markinaux Genia deligue de Fland 132 Markinaux Genia deligue de Fland 133 Markinaux Genia deligue de Fland 134 Marcia turest conseiller general 135 Merchen Cecar conseiller general 136 Moredon Accide deligue de Fland 137 Moredon Accide deligue de Fland 138 Moredon About deligue de Fland 139 Moredon About deligue de Plande 139 Moredon About deligue de Plande 139 Moredon David deligue de Flance	d'ordre	DES ÉLECTEURS.	délégué ou suppléant de la commune	des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en	OBSERVATIONS.
122 Ancar Emile dilique de Plang Saleire 123 Marcarty Eventaine dilique de Port 125 Magnan de Bellow E dilique de Port 126 de Marky Trançois de dilique de L'Amis Seleire Mbert a dei admis à votant de Marky Trançois de dilique de L'Amis Seleire Mbert a dei admis à est dilique de L'Amis Seleire Mbert a dei admis à est dilique de L'Amis Seleire Mbert a dei admis de l'Amis d				commune.)	
123 Magran de Bellowe & dilique de Persone X 124 Magran de Bellowe & dilique de Persone X 125 Magran de Bellowe & dilique de P. Benist X 126 de Mahy François Defet. 127 Mahjoire Roman dilique de P. Denist Scheire Albert a de acomis à votant de propriet de lique de P. Denist X 129 Martin Joseph consulta geniral 130 Martin lesser consulta geniral 131 Martin lesser consulta geniral 132 Mayer Gustave delique de P. Benist 133 Mayer Gustave delique de P. Benist 134 Magran Replane delique de P. Benist 135 Mercher Cecar conseilla gential 136 Mondon Clovis delique de P. Brone 137 Mondon Clovis delique de P. Brone 138 Mondon Clovis delique de P. Brone 139 Mondon Clovis delique de P. Brone 140 Moreau David delique de P. Brone 141 Morea from Reptile delique de P. Brone 142 de Person Reptile delique de P. Brone 143 Motais Ceran conseelle genéral	121	Loupy Emmanuel	dilique de Fandre		
123 Magran de Bellowe & dilique de Persone X 124 Magran de Bellowe & dilique de Persone X 125 Magran de Bellowe & dilique de P. Benist X 126 de Mahy François Defet. 127 Mahjoire Roman dilique de P. Denist Scheire Albert a de acomis à votant de propriet de lique de P. Denist X 129 Martin Joseph consulta geniral 130 Martin lesser consulta geniral 131 Martin lesser consulta geniral 132 Mayer Gustave delique de P. Benist 133 Mayer Gustave delique de P. Benist 134 Magran Replane delique de P. Benist 135 Mercher Cecar conseilla gential 136 Mondon Clovis delique de P. Brone 137 Mondon Clovis delique de P. Brone 138 Mondon Clovis delique de P. Brone 139 Mondon Clovis delique de P. Brone 140 Moreau David delique de P. Brone 141 Morea from Reptile delique de P. Brone 142 de Person Reptile delique de P. Brone 143 Motais Ceran conseelle genéral	122	Incas Emile	deligne de l'Fang Sale		
125 Magnen de Bellevie & dilgue de St. Bennie X 126 de Mary François Depute 127 Malgaire Romain dilgue de St. James Lelieure Albert authoris à votant de ligne de St. James Lelieure Albert au vir de mant destration de ligne de St. James X 129 Markin Polyth conseiller general 130 Markin Polyth conseiller general 131 Markiner Grein deligne de St. Barel 132 Mayer Gustave deligne de St. Len 133 Mayer Gustave deligne de St. Len 134 Marcin Hephane deligne de St. Len 135 Mondon Clovis deligne de St. Sancie 136 Mondon Clovis deligne de St. Brown 137 Mondon Clovis deligne de St. Brown 138 Monther Sugartin deligne de St. Brown 139 Monther Sugartin deligne de St. Brown 140 Moreau David deligne de St. Brown 141 Morel from Baptiste deligne de St. Brown 142 de Moreau David deligne de St. Brown 143 Motard Otran conseeller genéral	123	Meacarty Julien	Lléque de la Passession		
126 Adjoire Romain Silyan's Selicive Mont a the adjoir is votable of Secret Mont of Secret Mont of Secret Mont of Secret Secret Secret of Secret Secr					
129 Malgine Broman Steph & Denis Selievre Mert as the moins is votant of the Marion Right diligned & Joseph X — 129 Martin Joseph consulla general 130 Martin Joseph consulla general 131 Massiana Gener shigher de L'and 132 Mannier truest consullar general 133 Mayer Gustave shigher de L'and 134 Magean Stephane shigher de L'and 135 Mercher Oscar consullar general 136 Mondon Studde shigher de L'and 137 Mondon Clovis shigher de L'anno 138 Mondon Clovis shigher de L'anno 139 Monthiert Albert alligne de L'anno 130 Monthere Sugastin shigher de L'anno 140 Moreau David shigher de L'anno 140 Moreau David shigher de L'anno 141 Moreau David shigher de L'anno 142 Andreis Osran consullar general	120	Magnan de Bellevre	L'ilique de F. Benoit	x ~	
Marion Regulant delique de Se Jasph X - "The magne harful of the magne of the m	120	be Mahy François	Députe		
Marion Regulant delique de Se Jasph X - "The majore harful of the majore of the majore harful of the majore of the	12/	Malgoire Romain	délique de St Denis	Lelievre Albert	a the admis a voter au vu d'inne lettre du
130 Martin Poseph consulter general 130 Martin Pelen consulter general 131 Martin Elfen consulter general 132 Manuer Gustave Alegaé de L'Band 133 Mayer Gustave Alegaé de L'Banis 134 Mayeau Stephane deligue de L'Eu 135 Mercher Oscar conseiller general 136 Mondon Aundée déligué de l'interDuy 137 Mondon Cloris deligué de l'interDuy 138 Monthiret Abest deligué de l'incre 139 Monthiret Abest deligué de l'incre 139 Monthiret Abest deligué de l'Esenois 140 Moreau David deligué de l'Esenois 141 Moreau David deligué de l'Esenois 142 de More lengen Veine deligué de L'Esenois 143 Motais Obrar conseiller genéral					maire de figuris las Van
130 Markin Velfen rouseller gineral 131 Markin Velfen deligne de Band 132 Mannier bruck conseiller gineral 133 Mayer Gustave deligne de L'Ounis 134 Marcher Oscar conseiller general 136 Mondon Amedic deligne de l'interdung 137 Mondon Clovis deligne des Arinous 138 Montheir Albert deligne de Ar Morie 139 Montpré Jugustin deligne de L'oran Jam 140 Moreau David deligne de L'oran Jam 141 Moreau David deligne de L'oran Jam 142 de Moreau David deligne de L'oran Jam 143 Motais Oscar conseiller genéral					
131 Marke and Gevin School of Band 132 Mannier truck conseiller general 133 Mayer Gustave Silegue de Paus 134 Mazean Stephane delique de Paus 135 Mercher Oscar conseiller general 136 Mondon Stende Silegue de l'Este Dans 137 Mondon Cloris delique de l'Este Dans 138 Mondon Cloris delique de Pie Provie 139 Montpu Augustin delique de Pie Provie 139 Mondon Daptiste delique de Pie Benois 140 Moreau David d'elique de Pie Benois 141 Morel pour Baptiste dilique de Pie Dans 142 de Norel Curpin Time delique de Pie Dans 143 Motais Oscar rouseller quieral	130	Martin Villen	conseiller general		volice de
132 Mannier Ernest conseiller general 133 Mayer Gustave Silique de Paus 134 Magean Stephane deligne de L'An 135 Mercher Oscar conseiller general 136 Mondon Aucedie deligne de l'Esta Dang 137 Mondon Cloris deligne de l'Esta Dang 138 Monthiest Albert deligne de La Pracie 139 Monthiest Albert deligne de L'Estanois 140 Morean David deligne de L'Estanois 141 Morel from Baptiste deligne de L'Estanois 142 de Morel Curfin Lione deligne de L'Dans 143 Motais Oscar conseiller général	13,				
134 Mayer Gustave Allque de Prinis 134 Mazean Stephane Seligue de S. Len 135 Mercher Oscar conseiller general 136 Mondon Amedic Seligue de l'Entrance 137 Mondon Cloris delique des Aviones 138 Monthiest Albert Allque de Sa Vivous 139 Monthie turquetin delique de Bras Paran 140 Morean David delique de Se Benois 141 Morel from Paptiste delique de Se Benois 142 de Morel benjan Linne delique de Se Dans 143 Motais Ovar rouseller général	13.	2 Mannier Ernest	conseiller general	74	
134 Mazean Stephane deligne Lot Len 135 Mercher Oscar conseiller general 136 Mondon Amedie deligne de l'esta Dans 137 Mondon Clovis deligne des Avions 138 Monthiert Albert deligne de l'arranie 139 Monthiert Albert deligne de Practam 140 Moreon David deligne de L'Emois 141 Morel from Daptit t deligne de L'Emois 142 de Morel Cerpin Vinne des figure de L'Onnes 143 Motais Oscar rouseeller général				× -	
135 Mercher Oscar conseiller genéral 136 Mondon Amédie deligné de l'inte Deux 137 Mondon Clovis deligné des Avions 138 Mondhivet Albert deligné de la Marie 139 Montpré tagustin deligné de l'iras Pann 140 Morcan David deligné de l'éposit 141 Morel pan Baptiste déligné de l'éposit 142 de Morel Curpin Venne deligné de l'Deux 143 Motais Oscar rouseller général	13/	4 Mazean Stephane	delique Le J. Len		
136 Mondon Staredie delique de l'Esta Dans 138 Mondon Clovis delique de Sa Vivous 138 Monthiest Albert delique de Sa Vivous 139 Monthre Sugastin delique de Bras Paren 140 Moreau David delique de Se Benois 141 Morel jean Baptiste delique de Se Joseph 142 de Morel Curpin Vivous de Lique de Se Dans 143 Motais Odran rouseeller général	13:	Mercher Oscar	conseiller genéral		
137 Mondon Clovis deligné des Avinous 138 Monthivet Albert deligné de tra Marie 139 Montpré tangustin deligné de Bras Pann 140 Moreone David deligné de L' Benois 141 Morel jean Baptiste deligné de L' Joseph 142 de Morel Cenjan Rione deligné de S. Dunis 143 Motais Oscar conseeller général	130	Mondon Amédie	Solique de l'Este Deux		
138 Monthivet Albert Alique de Fra Marie 139 Monthré Augustin delique de Bras Paner 140 Moreau David delique de L' Benoit 141 Morel fran Baptiste delique de L' Joseph 143 Motais Oscar rouseeller général	1 13	Mondon Clovis	delique des Avirons		
140 Moreou David diliqui de Pres Panois 141 Morel Jean Baptiste diliqui de L' Joseph 142 de Morel Curfin Vinne de l'égui de L' Dunis 143 Motais Oscar conseiller général	138	Monthivet Albert	Migue de Ste Marie		
140 Moreon David delique de Le Benois 141 Morel from Baptiste délique de le Joseph 142 de Morel Cenfin Linne delique de L'Onnis 143 Motais Oscar conseiller général	, 139	Montpré tagustin	deligni du Bras Pann		
141 Morel Jean Baptiste délique de L'Joseph. 142 de Morel Curpin Come délique de So Duns 143 Motais Oscar conseiller général	140	Moreau David	delique de La Benoit		
143 Motais Oscar consulter gineral	14	1 Morel Jean Baptiste	dilique de Le Joseph		
143 Motais Oscar conseiller général	. 142	? de Morel Curpin Lin	e deligue de So Duns		
144 Naturel Fortimé conseiller général 145 Neuville Auguste Délique de La Marie	143	Motais Oscar	conseiller général		
. 145 Neuville Auguste Déligné de L'Marie	140	4 Naturel Fortime	rouseiller général		
	140	Neuville Auguste	Délique de L'Marie		

1

.

		The same of the sa		The state of the s	
	uménos l'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commuse de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les nons de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chaeun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
,		-1 -	Telégué de Fonis		
	/	Noël Saul Odon Ernest Dorothie	délique de l'Estre Deux D'équé de JoMarie		
		Ozoux Anatole	daligat de Ste Tyanne		
	200	Jadean Octave	Silique die Port		
		Paulin Marchy	d'Algue de Februs		
		Tayet Albert	Telegue de Fjoseph		
	153	Tayet Charles	Delique de l'Entre Deux Delique de L'anis		
		Tayet Julien	-délégue de l'Hang Sale		
			Lelique de Fjoseph		
		Tayet Rine			
		Sayet Victor			
_		Le la Terrière Charles Toynet Forcade Aug	D		
		Ticard Joseph	100		
u	162	Tignolet Albert	delique de la Fametion		
-		Tignolet Auguste			
		Thouse Maurice Tinot Denis	200	× _	
		Thou Thistide			
		Total Auguste			
66-93.	168	Thou fran Ernest	Tilique de J'Hulippe		
* 11-0	100	de Toutlevoye C. L.	delique des (rois Basse		
	1				

117					
				SUDDI É LAME DES DÓS ÉSSÉS	
	NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ:	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	
1		THE PART OF THE PA	ou d'arrondissement,	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont	OBSERVATIONS.
ı	d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	délégué ou suppléant de la commune	appelés eventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en	
	N		de)	regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
ı					
ı		910			The same of the same
	171	Tothin Casimir	Telaque de Fernis		Salah Barre
ı	1	Tandroux Ernest	La LA		MINERAL YORK
b	172	Sandroux cruest	Deligue de Ti Tierre		
ı	173	Tourquier Engine	90 1 fell .		
			1/		
	174	Tremont Achille	Telegue de f. Paul		
			11.		
	175	Theil Cerveaux	Telegue du Port		
	1	0			1 De 1 de 2017
1	176	Rivière Bruno	Selegue del Foung ble		
		Q011			
	177	Kirière D'jalma	Delegue de T. Joseph		
	120			The state of the s	
	178	Rivière Lucien	steleque des Erois Basin		
	170	Riviere Therre	delia 1 Sog 1		All the same of the same of
	1)	A O	déligue de Fojoseph		
	180	Riviere Raoul	Tiligué del Fang til	×	
		Q100	0.	^	
	187	Seviere Victor Brice	Délégué des Olvirons	× -	
	10.	g al T	Older of		
	182	Riviere Yves François	Veligue des Etross		The state of the s
	183	Robert Alphouse	991 1110		The Hall I
		O 1	regue de telaju		
	184	Hobert Gaston	délique de JaMarie	Committee of the second	BITTE STATE OF THE
		0,1	- mare		
	185	Robert Labor	delique de St Tierre	La maria Rivinia	2 100 100
	10-	Q1.018		PARTITION OF THE	
	186	Nobert Jan Connabal	dégué de S. Benois		LANCES VIII
	100	810	1 10		
	10/	Robert Tierre	delique de la Tossession		THE PARTY OF THE P
	188	Robert Richeville	111. 160	A Land - The late of the late of the	A. 120 0.36
	, , ,	O Comercial	surgue de O. Newis		
	189	Robert Ronwald	consulter quiral	and the second second	The state of the state of
		01-			
Ш	190	de Roland Fordinana	! dilique de Fr Benoit	LONG THE REAL PROPERTY.	2012 XXX 1303
	10.	8191	use le .	Maria Carlotte Control	The Barrier of the State of the
	191	Rossohn Saul	delique de Promarie		
	102	Talai Lauis	1111 11-140	10 1 / 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	10 NO
	1	(P . C)	angue ou o . Prose		
	193	Talez Emile	délique de St audré	- 3 4 M A . Sec. 3 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
		0 10	year or curone		
	194	Tavary Alexis	d'élique du Bras Paros	e X	Land Bridge Street
	100	J.H. J			A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH
	90	Smith Lazare	diligue de Fromph		
				ERECEDED IN EST	

1		more consideration and the second	(A. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.		
			QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	
	NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	(député, conseiller général ou d'arrondissement,	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont	OBSERVATIONS.
1	d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	délégué ou suppléant de la commune	appelés éventuellement à les rampiacer. Les noms	
			de)	être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
-				- PARS (100 ASSAM)	
	106	Spinel Ferdinand	d'éque de Je Denis		The state of the s
	11				*
	107	Cecher Appolidor	Allgu de Talazie		
_		~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~			HE THE REAL PROPERTY.
	198	Chevenot Joseph	dilique des Averous	*	
		01111			La Walder
	199	Chonon Saul	were genous		
	2000	Endavied 1	Fléque de Fa Tryann		
`	200	Eresarring Jean	7		
1	201	Tricard Engine	deliqué de Si Pierre	The Miles	
_				DEPT. TO SECOND	LOSSIE, RALLING
	202	Vally Lucien	delique de Sa Rose		
_		//-			THE STREET
,	203	Vayssette Marius	delique du Fort		The state of the s
-		000		E . 1 - 1 - 1 - 1 - 1	REPLY DEN
	204	Vergoz Racul	déligué de Je Gaul		
	250	114		#	
	205	Vergoz Stephen	-conserver general	The state of the s	
		Vidot Raphael		THE PARTY OF	
		_ /			
	200	de Willeneuve Alexis	Seligue de Je Benoit		
	1	ma co		1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	是 1000000000000000000000000000000000000
	208	Thuson Lucay	conseiller general		
		W. 71	1111 1 1 1 1 1		The second
	209	Vitry Thomas	dilique de F. Joseph	×	
	210	Vollard Subsise	conseller general	THE RESERVE OF THE PARTY.	THE RESERVE OF THE PARTY OF
	011	Fracharia Charles	aliliani du Port		CONTRACTOR SERVICE
0	211	nacharia Charles	July Sur Voice		40000
					LATER STATE
		Charles and Charles	CARL STREET		I METER B 153
		LETT TREATED			
		Time Tall Lill	LATER STEEL		CHEST WITH
					THE RESERVE TO SERVE
		The second	LOWELL BEARING		
				THE RESERVE	
			THE PART OF THE PA	Maria	
				THE RESERVE OF THE SECOND	
93.					
11-66-		A CONTRACTOR FOR	Carried Sally		
E					
			Committee of the same		Marie Land Control
			THE REPORT OF THE PARTY OF THE		150 C . Style 1 1 1
	1	THE REAL PROPERTY.	In the second state of	A CONTRACT OF STATE	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appeles éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
	*			
			,	
		x 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		
	Par I			
			*	
	The state of the		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	*
			4	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Saint Devis , le 24 Décembre 1892.

Ple que renneur de la ferentaire feminal pris

Modèle nº 7.

Nº 2

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU

BUREAU DE VOTE. / Section

(N° 1 à 105 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3° colonne, en regard du nom du délégué qu'ils rem placent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			
tion sur la liste générale,			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1	Actif goseph délégue de Palossie					
2	Adam de Villius Classi délégué de	Beaulieir Ernest =			,	
3	Adam de Villiers Emilien délègne de Si Perganne		-020			
4	Adam de Villius zacques déligué de					
<i>5</i> °	adamolle Edave Conseiller général		6			
6	Olidor gulis délégué de Palazie		6			
7	Amédie Charles déligué du Bras-Panon		6			
8	amphoux Mathieu conseiller général		3			
9	Archambeaud aug tin Conseiller general					
10	armanet Hippolyte déligue de					
-11	Arsac Félin déligué de Paloxie					
12	Athènas Couis Conseiller général					

numéros d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS		E OU SIGN		
sur la liste générale.	et Qualité de vélecteun.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1° tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
13	Ombry Alfred délégué de l'Etang-Lalé		6			
14	aubry Pierre Conseiller general					
15	Azèmea Henri délégué de P! Denis					
	Boillif Hippolyte Conseiller Genilal					
17	Baillif Pièrre délégue de		3			
	Baran armand Conseiller général					
19	Barbot Léon délégué de Si Marie					
20	Barillet Gichel ange délègue de					
	Barrois Chomy déligué de la		D			
22	Basin Ernest délégue du		3			
23	Begue Moise délègue de					
94	Bellier Martin délègue de Photograme					

Numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			
tion sur la liste générale.			au 1 er tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
25	Binard Montfleury Déligué de		8			
26	Bertout jules déligué de L'Élieure		3			
24	Blay Albert Conseiller général					
28	de Bonniot Alexandre Délègue de L' Paul		0			
29	Bouguet Renê déligué du Bras-Panon					
30	Bourayne Paul délégue de		6			
31	Bouvet Albert. déligué de P'andre		3	*		
32	Boyer Jules Ceonce déligue de L'yoseph					
33	Boyer gulien délègué de Palagie					
34	Broeus Albert diligui de Ph Rose			2		
35	Brunaud Jules déligué de P! Benoît	4				
36	Brunet Gustave déligué de Pt Benoît		5			

numéros d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS DE L'ÉLECTEUR	A THE PERSON	E OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE UÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au r ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
37	Brunet Louis Député					
38	Burel Champcourt délégué de Gire		6			
39	Cadet Emile délégué de Pt leu					
40	Cadet Julius déligué de Pt Oenis					
41	Campenon joseph délégué du Bras-Panon					
42	Coro Olexandre déligué de					
43	Carron Joseph délégné de J! Benoît					
44	Carron Louis aimi Oléléque de la Plaine des Palmistes					
45	Capalou jean ditigué de		83			
46	Chomand andre déligué de la Possession		6			
44.	de Chateauvieux gouple déligué de					
48	Choppy Germain delighe de					

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	1 - 7 - 10	E OU SIGNA	100	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
49	Cloim gean déligué de Pt andré		3			
50	Clain Couis délégué de Palosie		9			
51	Clowerie zeon Conseille Général		J			
52	Collet Julien Oléléghie de Ph. Rose		-			
53	Conturier adélard					
54	Crépin Félin déligué de					
55	Crosnier Olphouse		6		8	
	Cudenet François					
56	Défaud Calbert					
5.7	Défaud albert délégué de Propaul					
58	O': andre					
59	Désire Cambert délégué de la Possession					
60	Desfeardins Encien Conseiller général		03		7	

numéros d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS		E OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et Qualité de l'électeur.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
61	Dubourg Albert deligne de					
62	Dussac Paul Conseiller général					
63	Dussac Postheries déligué de L'éleu					
64.	Enoult Henri Consiller Sénéral					
65	Ferriese augustin déligue de					
66	Tim Ducroisy anatole Deligne ous avirons					
64	Fontaine agulas déligue de L'Houis		8			
68	Fondaine gules déligué de Pr Louis					
69	Frukerne Gylvestre deligne du					
70 0	Garsault athanss déligue de					
41	Gauche Léon déligué de P! Odssidre					
43	Gouvin Alfred délègue de					

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	100 11 370.00	EUR CONSTATAN		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
73	Ginet Bernard déligné de la Floine des Palmistes					
74	Godron Auguste déligué de la Possession		3			
75	Gonthier Henri Conseiller general					
76	Grimand Hilter Kiligne de P! Faul					
77	Grondin Isai déligue de S! Benoît					
78	Groe gules déligate de la Possession					
79	Guichard Gon déligué de Valapie					
Yo	de Guigne Joseph fils dibligue de					
71	Haillard Couis Jules délègué de St. Philippe					
82	Shockert alled					
83	Hermann gules Conseiller Général					
84	Hibon alberic Helique de Le Veu.					

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS		E OU SIGNA		
tion sur la listé générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
85	Hibon Couis délégué des Crois-Bassins					
86	Hibon Chéodore déligue de		5			
37	Hoorou Charles délègue de l'Entre-Deur					
88	Hoarou Paul Glvain Oleligue de Pt Louis					
39	Hoareau zulien Olelegue de		63			
90	Hoareau Paul délégué de Portagie					
91	Hougot anatole Conseiller général	+1				
92 (Jacob de Cordemoy buy délégué de	77")		
93 (Jullian Casimir délégue de 1! Paul					
94	de K/viguen Hervi le Coat Conseiller Général					
95	l'acarre zosepsh délégue de					
96	Cafosse Eugène Conseiller général					

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		E OU SIGNA	CONTRACT CONTRACT	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
97	Lafosse Jules Conseiller général					
98	Lakermance georges délégué de Pt Denis		6			
	Callemand Jules deligue de					
II			05			
100	Combert Charles délègué de D'andré					
101	Comy Ernest délèque de P! Faul		5			
102	Canglois Ernest délégue de	Jarry Jérome	0			
103	Laroche Vieudomie					70.00
	Carrie Prurent					
104	P! Denis					
109	Caurent albert délégue de Stillarie		63			

Arrêté la présente liste d'émargement à controing A Laure Denis, le 26 Décembre 18802. Le Préfet, Arrèté la présente liste au nombre de Cenh deuf émargements pour le 1er tour de scrutin. _____, le 2° idem. _ le 3º idem. Les Scrutaleurs, Le Président du bureau de vote, R. Marion

ho. 3

Modèle Nº 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU

BUREAU DE VOTE. 2ª Lection

(N° 106 à 211 de la liste générale.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3° colonne, en regard du nom du délégué qu'ils rem placent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3° colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		FE OU SIGN	Choracoscon.	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
106	Couret zulien délégué de l'Etong Salé					
104	Lebon Courent délégué de Pt Louis					
108	Lebon Octove déligué de J. andré					
109	Le Bel gules Conseiller général	- Y 310 131 13 25 12 12	1			
110	Le Cocq du Certre G. Conseiller général					
111	Leffray Louis Consiller général					
112	Lelievre Fréderic déligué de Presen					
113	Lépervanche Eugine déligué de					
	delépervanche Georges délégué du Port					
	Leroux gules Conseiller général					
-116	esport Pierre Guy fils délègue de					
114	Levaillant Gonzague délègué de					
					-	

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS		FE OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE VÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
118	Lindor Nicolas déligué de la Possession					
119	Lioto Orristide déligué de P! Benoît					
120	Consieme Désire déligué de P! Lierre					
121	Loupy Emmanuel délégué de L'andré			<i>50.</i>		
122	Lucas Emile délégué de l'Etang Sali					
123	Macarty gulien délégule de la Possession					
124	Macarly Coussaint déléglie du Fort.					
125	Magnan de Bellevue C déligué de P! Benoît					
126	de Mahy François Député.					
127	Malgoire Romain déligue de P. Denis	Lelievre Albert	B			
128	Marion Rigobert délégue de Let joseph.					
129	Martin goseph Conseiller general				,	
DOMESTICA						

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		FE OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
130	Martin Tilfen Conseiller général					
131	Masséaux gévin déligué de P! Paul		-			
101	P. Poul		1			
190	Maunier Ernest Conseiller général					
400	Conseiller general					
133	Mayer Gustave. délégué de					
700	P! Denis					
134	Maseau Phiphane diligue de		1			
	P! leu					
130	Mercher Oscar Conseiller Général					
136	Mondon amédie			Ties.		
	l'Ehtre-Deur					
184	Mondon Clovis déligue des Cavirons		1			
	Quirons					
138	Montlivet Olbert délégué de Pt Marie					
	Ph Marie					
139	Montpre augustin					
	Bras-Ganon					
140	Moreau David déligue de Proposit		/			
141	Morel zean Kaptiste déligué de St zoseps.		/			
	- Joseph					

-

numéros d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS		E OU SIGN		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE DÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
142	de Morel Curpin Lioner déligué de Pt Denis					
143	Motais Oscor Conseiller général		1			
144	Naturel Fortune Conseiller General		<i>y</i>			
145	Newille auguste délégué de					
146	Noël Jerôme delight de Dr. Louis					
147	Noël Paul diligue de L'Entre deun					
148	Odon Ernest Gorothée délègue de P! Marie					
149	Opoux anatole déligué de					
150	Padeau Octove diligui du Tort.					
151	Paulin Marcely déligue de		-			
152	Payet Albert délégue de Pt Joseph					
	Payet Charles Olélique de l'Entre-Deux					

155	Payet Etierne Payet Julin Solligue de L'Estang-Sali Payet Pierre dilique de 1º Joseph	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1° tour de scrutin.	au 2º tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
155	Payet Julien deligne de l'Estang-Sali Payet Pierre diligne de 5º Joseph					
156	Payet Pierre déligué de 1º Joseph					
156	Payet Pierre déligué de 1º Joseph					
187	Poyet Pierre délègne de P! Louis					
158	Payel Victor Olilique de l'Entre-Deux					
159	de la Perrière Charles délégné de P : Paul					
160	Peyret Forcade aug ^t Conseiller giniral		/			
161	Picard zoseph délèglisé de l'Entre Deux					
162	Pignolet Albert délégué de la Possession					
163	Pignolet augusti Enseiller général					
164	Pihouse Mourice délégue du		/			
165	Pinot Denis délique de					***************************************

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS		FE OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE DÉLECTEUR.	de l'électeur devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrntin.	au 2° tour de scrutin,	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
166	Piton Ciristide diligue du Bros-Janon					
167	Pitou oruguste Olilique de P! Benoît					
168	Pitou geon Ernest Dillique de Pt Philippe					
169	Piveteau Camille déligué dus Crois-Bassins					
170	de Pontlevoye C. L. déligué de Pr Rose		/			
171	Pothin Casimir délègue de L'ÉCouis					
172	Poudroux Ernest déligné de					
173	Pourquier Eugène délégue de St Denis					
174	Prémont achille délégué de M. Paul					
175	Rieul Cerveaux délégué du Port					
176	Rivière Bruno Déligue de l'Estorng Sali					
177	Rivière D'jalma Oliligue de Dt zoseph.		/			
			-			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR	Tower Constitution	FE OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin,	OBSERVATIONS.
178	Rivière Lucien Deligue des Crois Bassins.		/			
179	Rivière Pierre délégue de L'yoseph.					
180	Rivière Raoul délègue de l'Estang Salé					
	Riving Victor Bries					
182	Riviere Yves Tranço délègue des Orvirons	is a second seco				
173	Robert Olphonse déligué de Palazie					
184	Robert Gaston deligne de Philarie		/.			
185	Robert Cabor délégué du L'Isièrre		/			
186	Robert Paul Emuabal délégue de L'Benoît					
187	Robert Pierre délégué de la Possession					
188	Robert Richeville déligue de Dt Denis					
189	Robert Romuald Conseiller Général					

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS DE L'ÉLECTEUR	2,217 107 10000	FE OU SIGN		
tion sur la liste générale.	ct QUALITÉ DE VÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2" tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
190	de Roland Terdinand déligue de P! Benoît					
191	Rossolin Paul Olilegue ole Phylorie					
192	Palai Louis délégué de Mr Rose					
193	Poles Emile ditigué de Pt Ondré					
194	Pavary alixis délègue du Bras-Fanon					
× ×	Smith Loware oliligue ou					
196	Grinel Ferdinand délègue de					
194	Cecher appolidor déligue de Palazie					
	Chévenot zoseph déligué des avirons					
	Chonon Paul Conseiller général					
200	Crésarrieg zeon délégué de					
	Cricard Engine déligué de					

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		FE OU SIGNA	The same of the sa	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délègué inscrit ci-contre,	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
202	Vally Lucien délégué de Pr. Rose		/			
203	Vayssette Horius déligue du Port					
	Vergoz Raoul Déligue de					
	Vergoz Stephen Conseiller General			3 9 1		
	Vidot Rophoil Conseiller général					
206	de Villeneuve alexis					
207	diligue de P! Benoît					
208	Vinson Lucay Conseiller Général					
209	Vitry Chomas Ideligue de					
210	Vollard Combroise Conseiller général					
211	Gacharia Charles deligue ou Fort.		1			
	9000	9				

Arrêté la présente liste d'émargement à cent - six électeurs. A Janis Denis, le 26 Décembre 18802 Abbité la présente liste au nombre de Cent un ______émargements pour le 1er tour de scrutin. _____, le 2º idem. _____ le 3^e idem. Les Scrutateurs, Le l'résident du bureau de vote. German Mayer 2

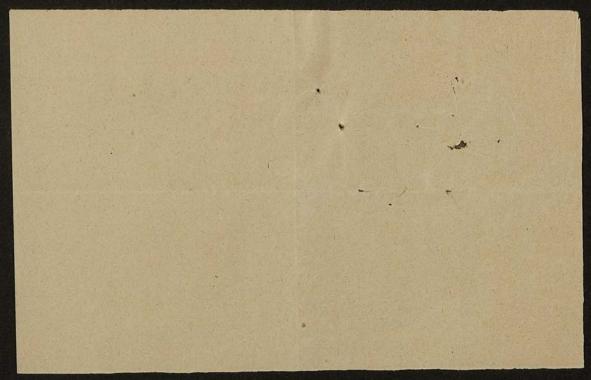
hite de pourtage h:2

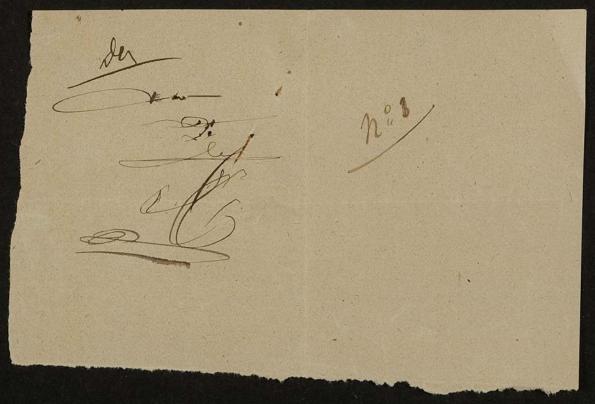
He de la Réunion Elections sénatoriales du 4 Janvier 1903 Liste de pointage

Prowhet 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10. 11. 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40.

11 42. 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 -Inite's la presente liste à Cent roix-Plus deux butting blong Les Serntateurs Le Bisident du Borren de la Primier section Lefal flailland R. Marion Denis Pinol

10 0







Pourser - 2 bureau d- Lectury.

9:3

He de la Réunion

Elections Sénatoriales du 4 janvier 1903.

Eiste de pointage

Drouhet

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 34 38 39 40 41 72 43 49 48 49 50 56 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 64 68 69 70 71 92 93 94 95 96 97 98 99 106.—

Torili la firesente liste a cent voix - plus un bulletin Hanc.

Le printent du burnen de la termeterium

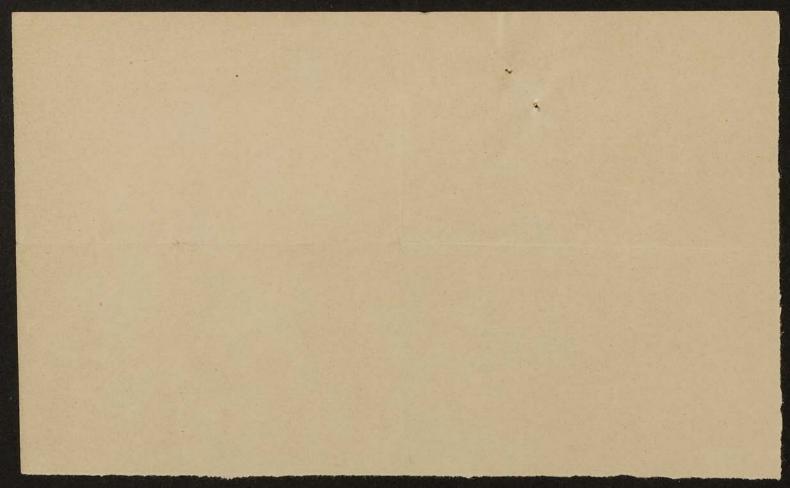
Gustan mayer?

Minteriore

Minteriore

Moyton

No 3



d

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Modèle Nº 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 4 Janvier 1803.

à L'Denis, Reunion, pour élire un sénateur.

(i) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien. L'an mil huis cont que revingt-, le quatre du mois de fancier nous (1) Gamin, Pieire Asmand Dutremblez, président du tribunal de première instance de l'Demis, Rémion , nous sommes rendu dans la salle de l'Hotel de Ville à L'E Demis local désigné pour la réunion du collège électoral du département d' de la Colonie de Rémion convoqué en vertu du décret du 23 Octobre 1962 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à sièger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Lavary (Plexis), né le 16 Décembre 1831

M. Chéverot (foresch), né le 4 juillet 1833

M. Privière (Placel), né le 1 a Octobe 1872

M. Vitry (Phomas), né le 20 Décembre 1870

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Herofot

Mualole), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi

cie y de la meme loi

[5-06-96. [+]

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en deux sections de vote, de la manière suivante (1):

1 re	Section,	de la lettre	A à la lettre 4	1:105	105 électeurs.
2 e	Section,	_ 6	4º 106 _ Z	_	106 _
3e	Section,				
4°	Section,	-		-	_
5 ^e	Section,	 		_	
6e	Section,				
7°	Section,	-		-	- X - X
8°	Section,	-		_	
9°	Section,		-	_	
1 O ^e	Section,	=		-	J. F J. I

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections. Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

(1) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

		_ 3 -
the spiriter by	Président	M.
6° Section	*	M.
a de la la	Scrutateurs	M.
	Scrutateurs	M.
		M.
	Président	M.
7º SECTION		М.
S Inmiration	0	M.
	Scrutateurs	M.
		M.
	Président	M.
8e Section		M.
	9	M.
	Scrutateurs	M.
	the second second	M.
	Président	M.
9° SECTION		M.
	C	M.
	Scrutateurs	M.
		M.
(Président	M.
10° SECTION		M.
was to		M.
	Scrutateurs	M.
4		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de ..., a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre (1).

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Élections sénatoriales. — Mod. nº 8. [+]

Therefore sentionales. — Mod. 11 8.

A An

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convoca ion. Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	nombre des votants d'après la liste	NOMBRE de bulletins trouvés	NOMBRE DI	BULLETINS
	d'émargements.	dans l'urne.	en plus.	en moins.
1 ^{re} Section	102	102		
2° idem	101	101		
3° idem		14 5 1	- 1 2 7	
4° idem				
5° idem		The feet of	1155 151	
6* idem				
7° idem		6 5 4 TE		
8° idem				
9° idem,		19371		
10° idem		Y15.04		
		H20013	W. 1988	
TOTAUX	203	203.		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	The second	-		L.uñi	1285	The same	de la la constitución de la cons			100			
			ollege.				NOMBRE	DE SUFF	RAGES A	TRIBUÉS	λ		
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Ch. Frauchek.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	М.	M.	M.
1° Section 2° idem 2° idem 3° idem 4° idem 5° idem 7° idem 8° idem 9° idem 10° idem		100		100									
Totaux	203	200	3	loo									

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin:

Nombre d'électeurs inscrits	211
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	203

Calcul de la majorité absolue.

(i) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émarge-Nombre de votants. 20 3 ments, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2)....

> Reste pour le chiffre des suffrages exprimés..

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

rafés et annexés.

(2) Ces bulletins doivent être pa-

Élections sénatoriales. - Mod. nº 8. [+]

(1) Classer es candidats dans l'ordre décroissant des suffrages ob-

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Droubet Théodore	Deens cents	200
M.		
M.		74.70
M.		
M		
M		
M.		
M.		
M.	Charles the Total	
M. M.		
M.		
M.		
M		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)	Crois	3

2) En indiquer la nature et les nnexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier

Si, au contraire, l'élection est ter- absolue minée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du proces-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) Drowhet Chistone

tour le nombre de voix nécessaire ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité été proclamé sénateur

> Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

> > Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2" TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été lit ci-dessus (1)

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

the party of the latest of the	NOMBRE des votants	NOMBRE de bulletins	NOMBRE DE BULLETINS		
	d'après la liste d'émargements.	trouvés dans l'urne.	en plus.	en moins.	
1 ^{re} Section	ay dealar				
2° idem	nel Sh vario	of the same			
3° idem		and di			
4* idem					
5° idem					
6* idem		9-11			
7° idem	-				
8° idem					
o° idem	The state of the same of				
	Count of				
	med ve	MR. T.			
Totaux					

Élections sénatoriales. — Mod nº 8. [+]

ad a

An

Resultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

		j.	ollège.		THE	NO	MBRE D	E SUFFI	AGES AT	rrasués	λ		
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	Comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M	M.	W.
** Section		10											
° idem													
e idem	wex		sund:	14.0	-	100 94		1.1					
e idem								YANGE					
e idem	-44	10.		132			and the	816					
* idem								- SS					
* idem						- 1					- 11-11	1 1	
3° idem													
)° idem													
0° idem													
		Pali	Jan	mr 9		84 111	(finite)	Tell I					
	(N)		- 1	n the	-yla	hour	1	4					4
Тотаих							-						
		- 2			- /-	-	- 1	(C)				- 1	

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.
Nombre d'électeurs inscrits
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes
Calcul de la majorité absolue.
Nombre de votants (1)
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désigna-
tion suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2)
Reste pour le chiffre des suffrages exprimés
Majorité absolue (3)

(i) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être paralés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre-pair immédiate ment inférieur. (1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

	NOMBRE DE SUFFRAGES.				
NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.			
M					
M.					
M	The Street of the Street				
M					
M.					
M.					
м.	Interest St.				
M	miles white.				
M.	the property of the last				
M.	and service all the services	1000			
M.					
	W. C.				
Bulletins nuls (2)					
LOS ASSERTED THE REAL PROPERTY OF THE PARTY					

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucua des candidats n'obtient au second pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé. M. (3)

des candidats n'obliebt au second tour le nombre de voix nécessaire ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité été proclamé sénateur . absolue

> Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

> > Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Élections sénatoriales. — Mod. n° 8. [+]

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(i) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants	NOMBRE de bulletins	NOMBRE DE BULLETINS		
	d'après la liste d'émargements.	trouvés dans l'urne.	en plus.	en moins.	
1* Section				7814 (1)	
2* idem		100			
3° idem					
4° idem					
5° idem					
6° idem			2 7 2 24	-143	
7° idem				-	
8° idem		3 () ()	57707	10000	
9* idem			1000		
10° idem		1 1180	1000		
				Part of the	
Toraux					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

			lège.			NO	MBRE D	e suffr	AGFS AT	TRIBUÉS	À		
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège	M.	M.	M.	M.	W.	M.	N.	M.	М	M.
1 ^{re} Section						,							1
2° idem													
Δ ^e idem													
5° idem													
6° idem													
7° idem			- 124										
9" idem		Ša i			-				-				
10° idem													
Totaux													

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes......

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus. Ont obtenu (1):

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.				
NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS.	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.			
M.					
M.		10 /10			
M.		135000			
M.					
M					
M.		-			
M.					
M.		1 19 80			
M.					
M.		1-400			
Bulletins nuls (2)		1 3 10			

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)

ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Élections sénatoriales. — Mod. nº 8. [+]

dr

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à deux heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé:

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s / à // , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les nos / à 4, les feuilles de pointage;

Sous les nos / à 3, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs....

Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...

Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.

Bulletins sur papier non blanc...

Bulletins portant des signes extérieurs...

Bulletins divers....

Enfin, sous les n°s 1 à 2, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

1: Un télégrangue de Me Orean Merchet, conseiller général du Canton de fé Paul.
30 Mue lettre de Me le Maire de l'Denis en date de 3 Ch, a' Mi Albert Chiève des légué suppléant pour remplacer mi Romain 1.e Président, Les Membres du bureau.

Duti Lann Le Secrétaire,

Homas Whyles

MINISTÈRE

DE L'INTÉRIEUR.

DIRECTION

DU PERSONNEL ET DU SECRÉTARIAT.

2° BUREAU.

N. B. Cet état devra être renvoyé au Ministère de l'intérieur par le préfet, dès que le président du collège électoral lui aura remis les lettres de convocation laissées entre ses mains par les délégués ou suppléants.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Modèle n° 11.)

DÉPARTEMENT d'He de la Reunion

ÉLECTION du

4 Janvier 18903.

INDEMNITÉS AUX DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX.

RELEVÉ DES SOMMES MISES EN PAYEMENT.

Superior and super	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS	NOMBRE DE ou de su qui ont réclan de déple	PPLÉANTS né l'indemnité	MONTANT DE LA DÉPENSE D'APRÈS LES BORDEREAUX dressés par le président du collègo électoral.		
STATE OF THE STATE	ou de supplúants syant pris part à tous les scrutins.	et qui ont demandé à être payés le jour même.	et qui ont laissé leurs lettres de convocation entre les mains du président.	Montant des exécutoires délivrés le jour même du vote. 4	Montant des exécutoires délivrés sur les lettres de convocation laissées entre les mains du président.	OBSERVATIONS.
TATE OF THE PARTY	203	149	10	7.590	357.50	
[.]						
12.03.00	Totaux	15.	9	(1) 7.9%	47.50	

A Saint Denis

, le

Zanvier 189

Le Profet du département de Tour le Gouverneur Le Spar autorisation Le Secrétaire Général Je

(1) Porter le chiffre total des indemnités taxées par le Président du collège. — Voir la circulaire du 27 août 1896.

ILE DE LA RÉUNION

SERVICE

DES

TRAVAUX PUBLICS

Cableau des distances de Saint Dessis aux chefs - hierz des Communes

De Saint Denis:

,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			
à Sainte Marie			11'
à Samte Suzanne.		•	18-
			200
	*		24-
à Saint Bewit			34-
. ρ Δ		•	39-
. 6		-	16-
ai Tort	•		20-
à Saint Saul.	•		29-
à Saint Leu.			54-
à la Halte de l'Étang Salé.		•	66.
a Dant Cours.			77.
à Saint. Pieve			77-

- Route Nationale

. De Saint Denis :			
à Sainte Marie			11.K
à Sainte Suzame.			18_
à Saint Andre.			22
à Salarie	*		43-
a Bras Panon.			31-
à Saint Benoit.		- sv:	11-
à la Plaine des Palmisky			62 -
à Sainte Rose.	(4) :		58-
à la Tossession.	•	•	90-
a la sousesoion.	•	. 1	33-

- 6. S. V. P. -

Le G	Lauit Devis			
au Port			. 1	32 K
à Saint	1	•	•	1.0
à Saint		-		46-
	,			£2 -
aux Av	· / / / .			8H-
a Vanit		•		89-
à Faint	A .	466		9/1-
à l'Ent	· ·	. 🐃 .		104-
				12/-
a Sauct	Joseph .			122-
a vamt	Philippe.		*	140.
S at	, , ,			
Nota - Ve Vo	yage de Saint De	ruis a valazie) ,	
			makes	
		à Sterrose		
	- /-	a St Philippe	Paclap	arlie outenet)
		any Crais Na	ssurj	
		aux Avviour		
		· à l'Stang Sa	les	
		à l'Eubre Deur	0	
		a Sit Toseph		
		a Sit Joseph a St Shilype	parla pa	die Splermer)
peut o	'effectuer aussi &	la Pacou Suivante		
10/	De Saint Denis a	Salazie:		
Sleg	It Devis à St au	dré C'hoie Levrie		25 K
De	L'andre' à Valaz	ie (Rhe 16 le)		16 K
				_
2º De Sou	int Denis à la Pla	ine des Palmist	· .	
	St Deris à Sauit			39 K
De	Menoit à la Ma	in on foliate (pte	116)	
	venous a ser o ar	mesy raiming in :	7=)	21_
3º De.	Saint Denis à S	and Para	* =	
Ao a	It Denis a St Den	il (" I !)		2. *
No.	Brilles a Viden	out (voie perice)		39 *
	Moseroit à Saute N	(ore louse not is)	1	(xx)
no no s	mit Don't - d . I	+ OPP .0.		
#=	amt-Denis a Saint	-shuppe:)	2 . K
No C	Saint Denis a St Be	noit (rougerie	1	39 K
N. C.	Acuoit a St Phil	The Charle H to) 4,	9 *

De Vaint Serisaux Crevis Bassins: tyk Le St Deuis à la Halle De la Grande Ravine (Voie ferrle)

1. De la Halle Dela france Paisure aux Crois Bassins (R!1) 16_ 3° (De St Paul aux Crois Bassing (Rt 11te) 29 -19 × De Saint Denis aux Avirons
De Saint Denis à la Halfe del Étang Sale (l'orgini)
De la Halfe del Étang Sale aux Avirons (Rt. N le 66 K 5 K De Saint Denis à l'Étang Sale' De Stauif à la Halle de l'Étang Sale' (Voie ferré) De la Halle de l'Étang sale'à la maine de l'Étang sale (PM) 63 K H. 80 Saint-Deuis à l'Entre Deux.

10 (De St Deuis à St Daire Croie fourie)

80 Le d' Previe à l'Entre Deux (Rte 1te) 88 X 12-2º Le S' Vouis à l'Entre - Leux (Rte Mele) 73 x De Saint Denis à Saint-Joseph: De St Denis à Saint Pierre (Poie fevrie) De Fr Pierre à St Joseph (R'ME) 88 K 18 K De Saint Denis à Saint Philippe: De St Denis à Saint Pierce (voie ferrée) 88 K De Streine à Strilippe (Rte Nº) 30 X Faint Devis le 25 Novembre igo2 Offrom! Le Chef du Service en causel "frise dono so des Cravaux Lublics Déance du 4 décembre 1902 Robert Le Ganeur fire. Elleway